

# ALLEMAGNE

**Déclaration de la délégation représentant l'Allemagne**  
**à l'Assemblée annuelle 2016 de la BERD**  
**Londres, Royaume-Uni**

1. Il y a un quart de siècle, l'Europe subissait sa plus grande transformation depuis la Seconde Guerre mondiale. Dans les pays du Pacte de Varsovie, le système économique planifié centralisé s'effondrait, les répercussions géopolitiques étant considérables.

En Allemagne, cette évolution a eu pour conséquence la chute du rideau de fer, suivie peu après par la réunification du pays, divisé suite à la Seconde Guerre mondiale. L'Union soviétique s'est désintégrée : ses républiques en Europe orientale et en Asie centrale ont déclaré leur indépendance et sont devenues des États souverains, certains d'entre eux rejoignant l'Union européenne et l'OTAN. La République de Yougoslavie s'est elle aussi démantelée, amorçant un processus qui a donné lieu à des conflits militaires et à la création d'un certain nombre d'États souverains dans les Balkans.

C'est dans ce contexte tumultueux que la BERD a été fondée. Elle a reçu pour mandat d'apporter son soutien aux anciens pays du Pacte de Varsovie, puis plus tard d'aider également des États récents sur la voie de la transition vers l'économie de marché, la démocratie pluraliste et le pluralisme.

La BERD fête son 25<sup>e</sup> anniversaire cette année. Pour marquer cette occasion, j'aimerais non seulement féliciter la Banque mais aussi lui rendre hommage pour ce qu'elle a accompli ces vingt-cinq dernières années. Grâce à des investissements supérieurs à 100 milliards d'euros, une aide technique et un dialogue sur les politiques à mener, la Banque a aidé bon nombre de ses pays d'opérations à progresser à grands pas sur la voie qui leur était tracée. Les progrès ne sont pas répartis également, pas plus qu'ils ne se sont révélés durables partout de la même manière. La Banque doit encore agir à l'avenir pour achever ce processus dans sa région d'opérations initiale.

2. Au cours de ces vingt-cinq années, la Banque a élargi à plusieurs reprises sa région d'opérations. La Mongolie, la Turquie et les pays de la région SEMED sont devenus des pays d'opérations où la BERD mène des activités qui sont couronnées de succès.

Les défis auxquels est confrontée la Banque dans ces pays sont quelque peu différents : dans la région SEMED, en particulier, la coopération en reste dans une certaine mesure au stade du développement. Là aussi, la Banque devra accomplir, dans un proche avenir, une tâche considérable et majeure.

La Banque intervient également temporairement, jusqu'en 2020, à Chypre et en Grèce, où elle mène d'importants travaux.

3. Cependant, compte tenu de ses ressources et de ses capacités limitées, il semble impératif que la Banque focalise davantage ses activités. Elle devrait donc se concentrer sur ses projets dans la région d'opérations actuelle, afin d'y maintenir, voire même d'y accroître, son influence. Une expansion supplémentaire de la région d'opérations n'est pas une évolution à envisager en l'état actuel de la situation.
  
4. Ces vingt-cinq dernières années, les idées essentielles sur les aspects fondamentaux de la transition vers une économie de marché efficace se sont bien ancrées. Pendant cette même période, l'analyse du processus de transition a continué d'évoluer et de s'approfondir. Cette acquisition de savoir doit se refléter dans le concept de transition de la Banque : je reste convaincu qu'il est très important de constater que, pour un État, des structures démocratiques et des institutions efficaces sont des conditions préalables indispensables à une croissance durable. Un tel élément de gouvernance doit constituer un facteur encore plus déterminant qu'auparavant, dans le cadre de la redéfinition du concept de transition. Cela signifie en outre que les efforts de réforme demandés aux pays d'opérations doivent tenir compte de ces aspects, qu'il importe par ailleurs d'intégrer clairement et fermement au dialogue mené par la BERD avec ses pays d'opérations sur les politiques à mettre en œuvre. En complément du processus de transition au sens large, j'accueille favorablement les deux approches stratégiques adoptées par la Banque à l'automne dernier : le Programme de transition vers une économie verte (TEV) et la Stratégie pour la promotion de l'égalité des genres. Dans une certaine mesure, ces deux domaines d'action sont plus récents aussi pour les économies de marché arrivées à maturité. La protection climatique et la restriction des émissions de gaz à effet de serre sont devenus des objectifs internationalement reconnus à l'issue de la COP21, qui s'est tenue à Paris à l'automne dernier. Ces approches devraient être encouragées par des investissements et par un

dialogue ciblé sur les politiques à mettre en œuvre avec les gouvernements dans les pays d'opérations.

5. Nous sommes reconnaissants à la Banque de se montrer prête non seulement à utiliser les ressources dont elle dispose au titre de son mandat pour aider à remédier aux problèmes récents liés à la crise des réfugiés dans le bassin méditerranéen, mais aussi à développer des projets viables très rapidement. Pour compléter les efforts mobilisés par d'autres BMD, la Banque utilisera les projets et les investissements prévus en Turquie et en Jordanie – et ultérieurement au Liban également – pour apporter une importante contribution à l'amélioration des conditions de vie des réfugiés dans la région, de sorte qu'un séjour dans la région représente une alternative acceptable.
6. Je souhaite la bienvenue à la Chine en tant que membre de la Banque. À cet égard, je compte sur un développement pragmatique de la coopération entre la BERD et la toute nouvelle Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures, afin que des synergies puissent se créer dans la région d'opérations que les deux organisations ont en commun.
7. Il y a un an, lors de l'Assemblée annuelle à Tbilissi, le Conseil des gouverneurs a adopté son premier Cadre stratégique et capitalistique (CSC), pour la période 2016-2020. Le CSC a été conçu pour donner un nouvel élan à la transition vers l'économie de marché, la démocratie pluraliste et le pluralisme, une transition qui s'est dans une certaine mesure enlisée. En s'inspirant de ce cadre, le Conseil a approuvé à la fin de l'an dernier le Plan de mise en œuvre stratégique (PMS), avec son objectif triennal glissant et son plan opérationnel, son plan de financement triennal glissant, et le budget pour 2016. Je suis fermement convaincu que ces instruments ont permis de mettre en place un socle solide, mais flexible, pour un déploiement efficace des ressources limitées de la BERD afin qu'elle parvienne à atteindre ses objectifs. Je suis tout particulièrement favorable au principe qui sous-tend le PMS et vise à l'obtention de meilleurs résultats quantitatifs et qualitatifs en utilisant les mêmes ressources. J'attends avec grand intérêt les conclusions de l'examen complet de l'organisation.

8. L'Allemagne approuvera la résolution sur l'affectation du revenu net de 2015, entre autres pour remédier à la crise des réfugiés, ainsi que la résolution sur l'utilisation du revenu net affecté pour soutenir les projets de Tchernobyl, ainsi que les priorités définies. Au regard des conditions plutôt instables sur les marchés, le total cumulé de 25 % du revenu net affecté peut de fait paraître élevé. Cela étant, compte tenu des orientations approuvées par les administrateurs quant aux futures propositions de la Direction en matière d'affectation du revenu net, je me range à l'avis de la Direction lorsqu'elle affirme qu'une part suffisante du revenu net sera affectée aux réserves de la Banque. Avec en moyenne 75 % du revenu net affecté aux réserves (sur une période triennale glissante), la Banque devrait disposer, dans les années à venir, d'un potentiel suffisant pour sa croissance et la réalisation de sa mission.